

DIEBLING

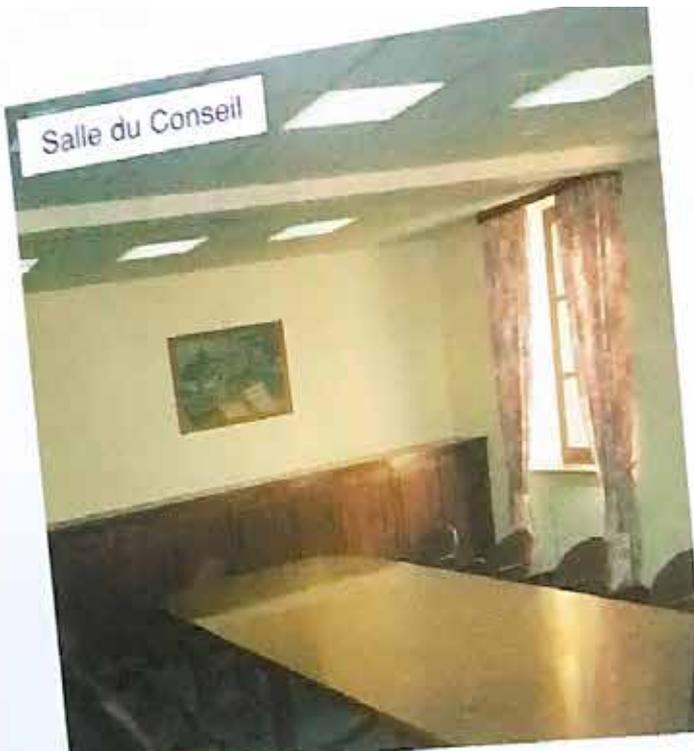
INFOS



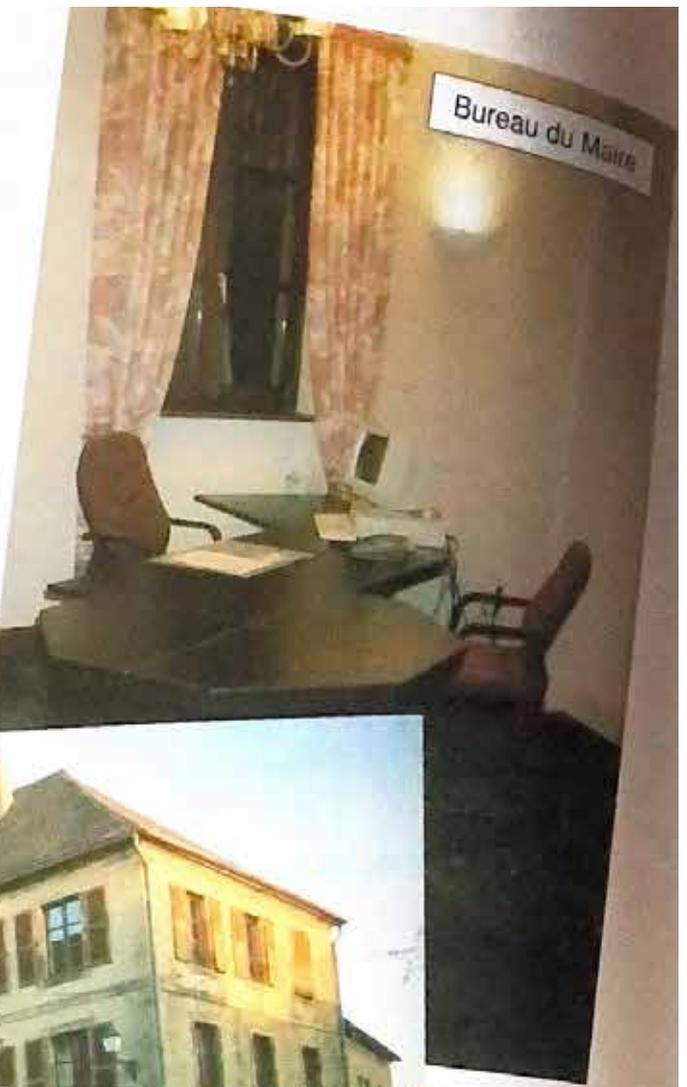
N° 3 - Années 1994/1995

SOMMAIRE

- Le Mot du Maire
- Conseil municipal et commissions
- Calendrier des manifestations
- Etat Civil : années 1994 et 1995
- Le budget 1995
- Travaux
- Le Strichbach
- Nos écoles
- Les associations :
 - La chorale " La Marjolaine "
 - La chorale " Liturgique "
- Points forts des deux dernières années:
 - Commémoration du cinquantenaire de la libération
 - La visite des Charentais
 - Une salle pour les jeunes
 - Une année faste pour le C.S.Diebling
 - Les ravages de l'orage
 - Ticket - sport
 - L'école du moulin
- A la recherche du temps passé : Le Johannisweiler
- Inauguration de la mairie et remise de médailles
- Renseignements utiles



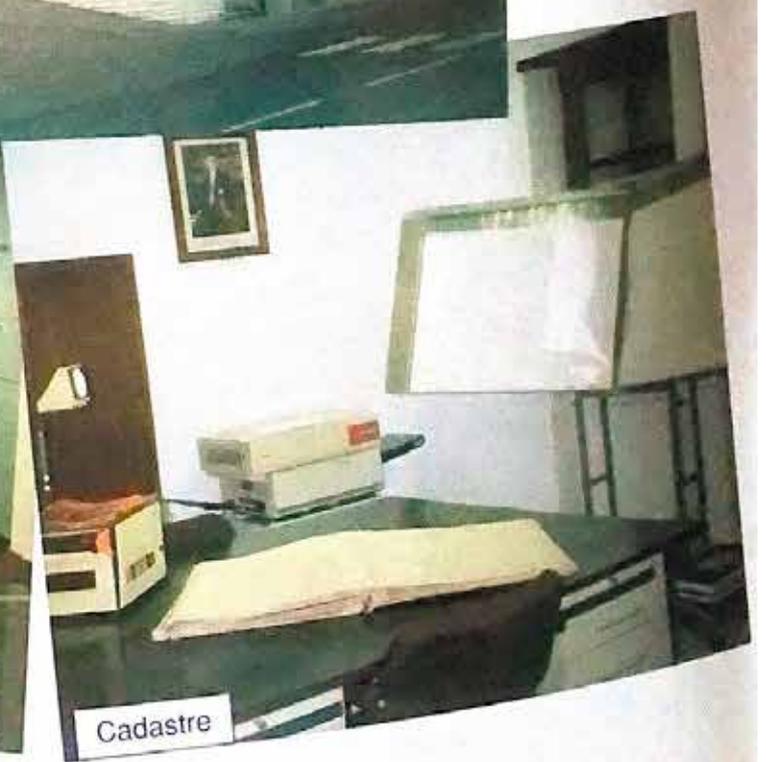
Salle du Conseil



Bureau du Maire



Secrétariat



Cadastre

LE MOT DU MAIRE



DIEBLINGEOIS, DIEBLINGEOISES, CHIERS CONCITOYENS.

L'Année 1995 a été riche en événements, marquée par les Elections Municipales. MERCI à toutes celles et ceux qui n'ont pas perdu patience et nous ont gardé leur confiance, tout ne peut se faire de suite, il est de notre responsabilité d'opérer des choix, nous l'avons fait. Mais nous n'oublions pas pour autant tout ce qu'il nous reste à faire.

L'élection municipale nous a interdit la publication du Bulletin Communal en 1994. En effet l'Article L. 52-1 du Code Electoral dit : "A compter du premier jour du sixième mois précédant des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le Territoire des collectivités intéressées par le scrutin."

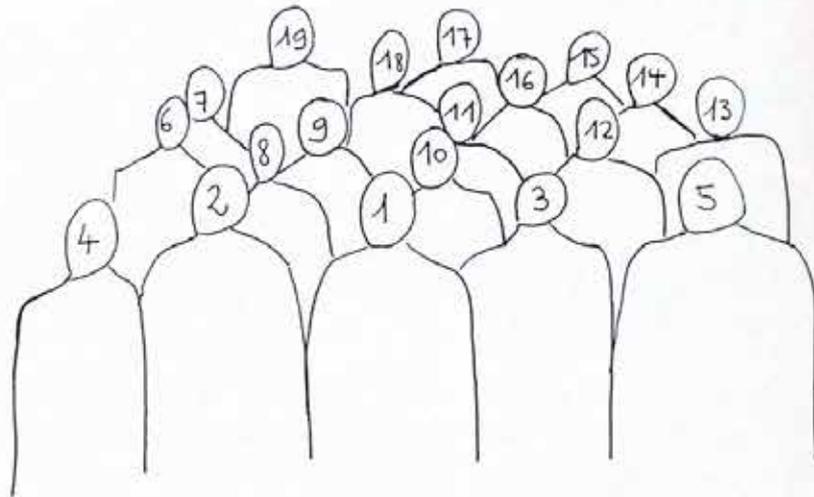
Le Bulletin DIEBLING INFOS N° 3 est arrivé. Je suis heureux de vous le présenter. Il vous donnera des informations concernant les Années 1994 et 1995 et sur la vie de notre commune.

Au seuil de cette nouvelle année 1996, le Conseil municipal, les Adjointes et moi-même, sommes heureux de vous présenter nos MEILLEURS VOEUX ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

LE MAIRE

KLEIN Fernand

Votre CONSEIL MUNICIPAL



1. KLEIN Fernand
2. KARP André
3. JACOB Alphonse
4. HERGOTT Marie Rose
5. RECHT Roger
6. RISSE Pierrot
7. KOMLANZ Laurent
8. MOHR Claudine
9. SCHMITT Marie-Louise
10. KIEFFER Marcel

11. MEYER Fernand
12. FLAUDER Roland
13. ZOWNIR Eugène
14. GREFF Honoré
15. GORIUS Hilaire
16. RISSE Michel
17. MEYER Jean Paul
18. LAUER Philippe
19. RINKENBACH René

8. COMMISSION DES FETES, DES AFFAIRES CULTURELLES ET DU MILLE-CLUB :

Président : HERGOTT Marie-Rose
Rapporteur : MOHR Claudine

Membres : FLAUDER Roland
LAUER Philippe
MEYER Jean-Paul
SCHMITT Marie-Louise

9. COMMISSION DE REDACTION DU BULLETIN COMMUNAL :

Membres : RECHT Roger - MOHR Claudine - ZOWNIR Eugène - RISSE Michel - JACOB Alphonse - KLEIN Fernand - BERGDOLL Denis - MEYER Jean-Paul - KARP André.

10. REGIE DE TELEDISTRIBUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GRAUBERG :

Membres de la Régie : JACOB Alphonse
FELD Guy
BARDA Marcel

11. MEMBRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TELEDISTRIBUTION DU GRAUBERG :

Délégués titulaires : KARP André
JACOB Alphonse
HERGOTT Marie-Rose

Délégué suppléant : MEYER Jean-Paul

DELEGUES AUX DIVERS SYNDICATS :

- AU COMITE DU SYNDICAT FORESTIER DU TRIAGE DE DIEBLING :

Délégués : KARP André
KIEFFER Marcel

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DU STRICH-BACH :

Délégués : KLEIN Fernand
JACOB Alphonse

- DELEGUES AUPRES DU C.E.S. DE FAREBERSVILLER :

Délégués : HERGOTT Marie-Rose
RECHT Roger

- DELEGUES AUPRES DU DISTRICT URBAIN DE FORBACH :

Délégués : KLEIN Fernand
KARP André

- REGIE D'ELECTRICITE :

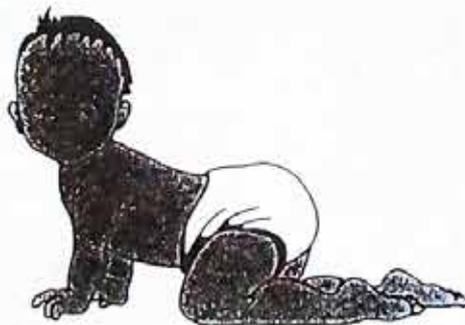
Délégués : JACOB Alphonse
KARP André

FETES ET CEREMONIES PREVUES EN 1996

<u>DATES</u>	<u>FETES ET MANIFESTATIONS</u>
Dimanche 4 FEVRIER 1996	Concours de Belote du C.S. DIEBLING au MILLE CLUB
Dimanche 11 FEVRIER 1996	Marches - Footings - V.T.T. organisés par le CYCLO CLUB de DIEBLING
Dimanche 25 FEVRIER 1996	Fête des personnes âgées, organisée par la Municipalité au MILLE CLUB
Dimanche 10 MARS 1996	Carnaval des enfants, organisé par le GYM CLUB au MILLE CLUB
Samedi 30 MARS 1996 et Dimanche 31 MARS 1996	Concert de la MARJOLAINE au CAC de PUTTELANGE AUX LACS
Samedi 27 AVRIL 1996	Concert de l'Harmonie Municipale au CAC de PUTTELANGE AUX LACS
Dimanche 28 AVRIL 1996	Randonnée du Cyclo - Club de DIEBLING
Dimanche 12 MAI 1996	Exposition du Club ARC EN CIEL au MILLE CLUB
Samedi 8 JUIN 1996	FEUX DE LA SAINT JEAN
Samedi 22 JUIN 1996	FETE SCOLAIRE DE L'ECOLE PRIMAIRE
Dimanche 30 JUIN 1996	Festival de Musique de L'HARMONIE MUNICIPALE (Aux écoles)
Samedi 13 JUILLET 1996	Retraite Aux Flambeaux (Aux écoles)
Samedi 3 AOUT 1996 Dimanche 4 AOUT 1996	Fête d'Eté du C.S. DIEBLING
Lundi 11 NOVEMBRE 1996	Cérémonie de l'Armistice de 1918
Vendredi 15 NOVEMBRE 1996 Samedi 16 NOVEMBRE 1996 Dimanche 17 NOVEMBRE 1996	Exposition organisée par les Colombophiles au MILLE CLUB
Dimanche 1er DECEMBRE 1996	Exposition du Club ARC EN CIEL au MILLE CLUB
Dimanche 8 DECEMBRE 1996	Marché aux puces de l'Ecole Maternelle

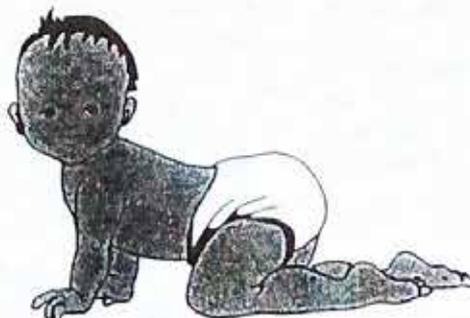
* 1994 * LES NAISSANCES

BADERGOLL Vivien	né le 17 MAI 1994	à FORBACH
BOUR Jérémy	né le 13 SEPTEMBRE 1994	à FORBACH
BOUR Paul	né le 15 AOUT 1994	à SARREGUEMINES
BRASTENHOFER Pamela	née le 13 DECEMBRE 1994	à SARREGUEMINES
COLOMBO Thomas	né le 04 SEPTEMBRE 1994	à FORBACH
EYEN Elodie	née le 28 JUIN 1994	à SAINT AVOLD
GANGLOFF Adeline Laure	née le 05 AVRIL 1994	à SARREGUEMINES
JUNG Laetitia	née le 15 OCTOBRE 1994	à SARREGUEMINES
KAAS Maxime	né le 12 JUILLET 1994	à FORBACH
KELLER Anaïs	née le 05 JANVIER 1994	à SARREGUEMINES
KERN Kévin Emeric	né le 27 JUILLET 1994	à FORBACH
KRONENBERGER Sophie	née le 02 JUILLET 1994	à FORBACH
LAUER Sarah Jennifer	née le 19 MARS 1994	à FORBACH
LENHARDT Laetitia Perrine	née le 02 NOVEMBRE 1994	à SARREGUEMINES
MEYER Pauline	née le 11 OCTOBRE 1994	à SARREGUEMINES
Monique Marie	né le 01 MAI 1994	à FORBACH
NADE Jérémy		
PAUL Alexandre Jean Jacques	né le 09 MARS 1994	à NANCY
RIMLINGER Aurore	née le 07 SEPTEMBRE 1994	à FORBACH
RIMLINGER Déan Serge	né le 01 JUILLET 1994	à SAINT AVOLD
SCHOUVER Camille Marie Léa	née le 01 AVRIL 1994	à SARREGUEMINES
SCHULZ Vincent Jean Evariste	né le 22 SEPTEMBRE 1994	à SARREGUEMINES



1995 LES NAISSANCES

BIER Matthieu	né le 08 NOVEMBRE 1995	à SARREGUEMINES
BILLER Marvin Laurent Claude	né le 30 JANVIER 1995	à SARREGUEMINES
HUMBERT Lorraine My-Lan	née le 19 SEPTEMBRE 1995	à SARREGUEMINES
LAUER Rémi Gérard	né le 30 MAI 1995	à FREYMING MER- LEBACH
LIEBGOTT Nathan	né le 07 AOUT 1995	à SARREGUEMINES
MEYER Joanna	née le 02 JANVIER 1995	à FORBACH
NAU Sophie	née le 29 MARS 1995	à FORBACH
NIMSGERN Marie	née le 19 JUIN 1995	à FORBACH
RECHT Caroline	née le 18 NOVEMBRE 1995	à SAINT AVOLD
SIEBERT Sophie Madeleine	née le 13 JANVIER 1995	à STRASBOURG
SWIGON Cathy	née le 27 AVRIL 1995	à FORBACH
WICKULER Lucas Franck	né le 01 AOUT 1995	à SARREGUEMINES



♥♥♥♥ 1994 : MARIAGES ♥♥♥♥

📖 Dans la commune:

DAHLEM Dominique Bernard	-	MAYER Tania Marie Anne	Le 9 avril 1994
HARDT Michael Bernhard	-	LATZ Marianne	Le 11 mars 1994
HERZOG Thierry Aimé Joseph	-	HAMM Myriam	Le 16 avril 1994
KOLB Didier Yvan	-	FRANCK Véronique	Le 06 août 1994
SIEBERT Edmond Joseph	-	ADJORLOLO Jeannette Flora	Le 03 janvier 1994
WICKULER Jean Luc	-	PHILIPP Sandrine	Le 11 juin 1994
WISSEN Gilles	-	HECKEL Sandrine Clothilde	Le 02 juillet 1994
ZORN Jean Luc Alphonse	-	MEYER Sabine	Le 30 juillet 1994

📖 Hors commune: (Connus)

KLIEBENSTEIN Thomas Willi	-	FISCH Elisabeth Hildegard	Le 13 MAI 1994 à KLEINBLITTERSDORF (ALLEMAGNE)
LENHARDT Cyrille	-	GENY Martine Marie	Le 21 MAI 1994 à SAINT AIL HABONVILLE (MEURTHE ET MOSELLE)
CANDIDO DELLA MORA Patrice Alain	-	DONGUS Alexandra Valérie	Le 02 JUILLET 1994 à KESKASTEL (67)
ETOURNEAU Serge Jean Pierre	-	SEILER Nicole	Le 13 AOUT 1994 à SARREGUEMINES (57)

NOCES D'OR :

Le 02 JUILLET 1994

M. DELLA MEA Guido et Mme née PIUSSI Clara
12 RUE DE LA BARRIERE

Le 09 DECEMBRE 1994

M. STREIFF Lucien et Mme née MAURER Marie
(dite Elise) 65 RUE PRINCIPALE

♥♥♥♥ 1995 : MARIAGES ♥♥♥♥

📖 Dans la commune:

BIER Eric	-	BOUR Maryse Claire	Le 08 Avril 1995
BILLER Jean Pierre	-	SCHMITT Karine Renée	Le 15 juillet 1995
BOUR Serge Patrick	-	PENERAT Marjorie	Le 18 mars 1995
DUNON Manuel Jacques	-	HEN Myriam Mariette	Le 01 juillet 1995
HEN Daniel André	-	HELLERINGER Sandrine	Le 22 avril 1995
JACOB Joël Michel	-	BEERJERAZ Daisy Rani	Le 29 juillet 1995
JAGER Johann Jean Germain	-	SORO Antoinetta Franca	Le 30 septembre 1995
SIEBERT Jacques Roger	-	MARCHET DIT BIANCA Christine	Le 26 août 1995

📖 Hors commune: (Connus)

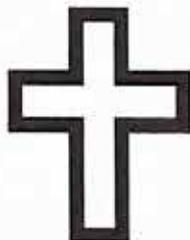
ALAKMA Abdel Mohein	-	RUPPEL Anne Claire Monique	Le 17 FEVRIER 1995 à BEHREN LES FORBACH
BOUR Jean-Luc Gérard	-	GANION Christine Berthe	Le 04 MARS 1995 à SAINT AVOLD (57)
VEYNACHTER Philippe Norbert	-	MATHIS Catherine Jeannine	Le 18 MARS 1995 à BEHREN LES FORBACH
RULQUIN Fabien Jean André	-	NOLL Nelly Marie	Le 08 JUILLET 1995 à REMEREVILLE (54)
BARDA Michel Jacques	-	NOEL Sandrine	Le 22 JUILLET 1995 à METZ (57)
KOENIG Daniel Robert Marc	-	BECK Jenny Yolande	Le 22 JUILLET 1995 à WIESVILLER (57)

NOCES D'OR :

Le 09 JUILLET 1995	M. WAGNER Auguste et Mme née RISSE Marie Jeanne Joséphine 43 RUE PRINCIPALE
Le 22 AOUT 1995	M. KLEIN Georges et Mme née PHILIPP Germaine 6 RUE SAINT JOSEPH
Le 17 SEPTEMBRE 1995	M. NUTZ Jean et Mme née KREBS Antoinette 1 RUE DE LA PAIX
Le 19 OCTOBRE 1995	M. MEYER Rémy Jean et Mme née MAJERUS Marie Thérèse 18 RUE DE TENTELING
Le 24 OCTOBRE 1995	M. BOUR Emile Michel et Mme née SCHWARTZ Louise 10 RUE DU JARDIN DES TUILERIES

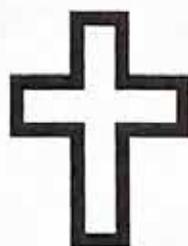
† 1994 † LES DECES

BADERGOLL née TILLY Annelise	décédée le 11 janvier 1994	à FORBACH
GREFF Julien Jean	décédé le 30 janvier 1994	à STRASBOURG
HERGOTT née WILMOUTH Marguerite	décédée le 10 février 1994	à DIEBLING
GREFF Alphonse Léon	décédé le 25 février 1994	à DIEBLING
MULLER Victor	décédé le 02 mars 1994	à DIEBLING
DORCKEL Lucien	décédé le 30 avril 1994	à FREYMING-MERLEBACH
BIHL Marcel	décédé le 05 mai 1994	à DIEBLING
BOUR Nicolas Wendel	décédé le 07 mai 1994	à FORBACH
PAUL née BOUR Marie Françoise	décédée le 08 juin 1994	à FORBACH
FRANCK née GEISLER Mathilde	décédée le 18 juin 1994	à FREYMING-MERLEBACH
CONRAD née BECK Marie Antoinette	décédée le 19 juillet 1994	à DIEBLING
KIPPER née KIPPER Marie Hildegarde	décédée le 16 août 1994	à DIEBLING
BOUR Jean Albert	décédé le 21 août 1994	à METZING
FELD Alphonse (de METZING)	décédé le 10 septembre 1994	à DIEBLING
CLEMENT Moïse Paul	décédé le 26 octobre 1994	à DIEBLING
LEGRAND Emile	décédé le 06 novembre 1994	à SARRALBE
SOBCZAK née FISCHER Elisabeth	décédée le 24 novembre 1994	à FORBACH
SCHWARTZ née BOUR Anne Marie Mathilde	décédée le 06 décembre 1994	à SARRALBE
NICOLAS née NIKES Marie Josèphe	décédée le 24 décembre 1994	à DIEBLING



† 1995 † LES DECES

PIQUET Henri Alphonse	décédé le 03 janvier 1995	à	DIEBLING
MEYER Conrad	décédé le 26 février 1995	à	DIEBLING
EYEN Emile	décédé le 05 mars 1995	à	FORBACH
KLEMM née BERLOGER Rose	décédée le 10 avril 1995	à	FREYMING- MERLEBACH
DEHE née BOUR Anne Rosaline	décédée le 11 avril 1995	à	DIEBLING
WAGNER Joseph Henri	décédé le 18 avril 1995	à	FREYMING- MERLEBACH
HEWER née MOSSER Marie Henriette	décédée le 21 avril 1995	à	FORBACH
CONRAD Marcel	décédé le 18 mai 1995	à	FORBACH
MEYER née WILMOUTH Catherine Blandine	décédée le 17 juillet 1995	à	DIEBLING
WAGNER Auguste	décédé le 14 août 1995	à	DIEBLING
HASDENTEUFEL née FILLGRAFF Marie Victorine	décédée le 18 août 1995	à	STRASBOURG
FESERT née KUHN Elise	décédée le 10 octobre 1995	à	FREYMING- MERLEBACH
WAGNER Alphonse Joseph	décédé le 27 octobre 1995	à	FORBACH
RITCHEN Thierry Jean	décédé le 23 novembre 1995	à	GROSBLIEDER- STROFF



Page d'honneur de nos jubilaires



Vve MATHIS née HEHN Marguerite	13.07.1901
Vve NOLL née BOUR Marie	07.12.1904
Vve LAUER née CARBINER Victorine	23.03.1904
KIPPER Nicolas	02.05.1905
Vve LAME née LAUER Louise	17.11.1905
Vve BOUR née LAROCHE Marie-louise	29.01.1906
Vve THIRY née BOUR Joséphine	12.11.1907
Vve SCHMITT née MEYER Louise	31.08.1907
Vve BOUR née PHILIPP Jeanne	16.01.1908
Vve HAMANN née RAUTH Marie	10.11.1908
BOUR Jean Auguste	08.09.1908
Vve SPEDER née FIACRE Marie	24.07.1909
LAUER Alfred	21.05.1909
MEYER Alphonse	24.11.1909
Vve GUILLIER née ROYER Geneviève	
Odette	20.01.1909
Vve LEGRAND née MEYER Catherine	26.03.1909
Vve FRANCK née WELTER Cécile	09.04.1909
Vve NAU née HAMANN Louise	02.02.1910
KIPPER Auguste	09.06.1910
Vve WAGNER née FLAUDER Marie Madeleine	
	14.03.1911
Vve NOLL née SCHISLER Clothilde	03.06.1911
Vve FLAUDER née PHILIPP Clémentine	31.08.1911
TELLAROLI Adolphe	10.09.1911
OSWALD Louis	22.10.1911
KIEFER Joseph <u>Gustave</u>	08.11.1911



LE BUDGET 1995

QUELQUES CHIFFRES SIGNIFICATIFS

La dette de la commune en capital en début d'exercice s'élevait à 6 656 301,47 F

Elle se décompose ainsi :

- Caisse des dépôts et consignations	163 166,63 F
- Crédit agricole	3 398 426,05 F
- Caisse d'Epargne	1 251 138,87 F
- Caisse du Crédit Mutuel	1 843 569,92 F

Pour 1995, l'annuité de ces différents emprunts était de 1 069 103,98 F (capital et intérêts confondus)

Pour le budget annexe assainissement (M 49) la dette au 1^{er} janvier était de 178 113,87 F et l'annuité de 48 717,25 F

Les dépenses réelles de fonctionnement se montent à 3 089 324 F étant donné qu'il y a 730 928 F de prélèvements pour la section d'investissement.

Principaux travaux d'investissement réalisés en 1995

- Voirie définitive du lotissement (7 ^e phase)	245 658 F
- Travaux d'aménagement de l'étang	927 473 F
- Acquisition de l'immeuble KIPPER	370 000 F dont 210 000 F payés en 1995, le solde sera payé en 1996.
- Extension de la rue des champs	162 321,57 F

DECISIONS PRISES EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Après le gel des taux en 1994, ces derniers ont été augmentés uniformément de 5% par la commune en 1995

ce qui donne :

- Taxe d'habitation	7,32%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	7,18%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	26,43%
- Taxe professionnelle	4,67%

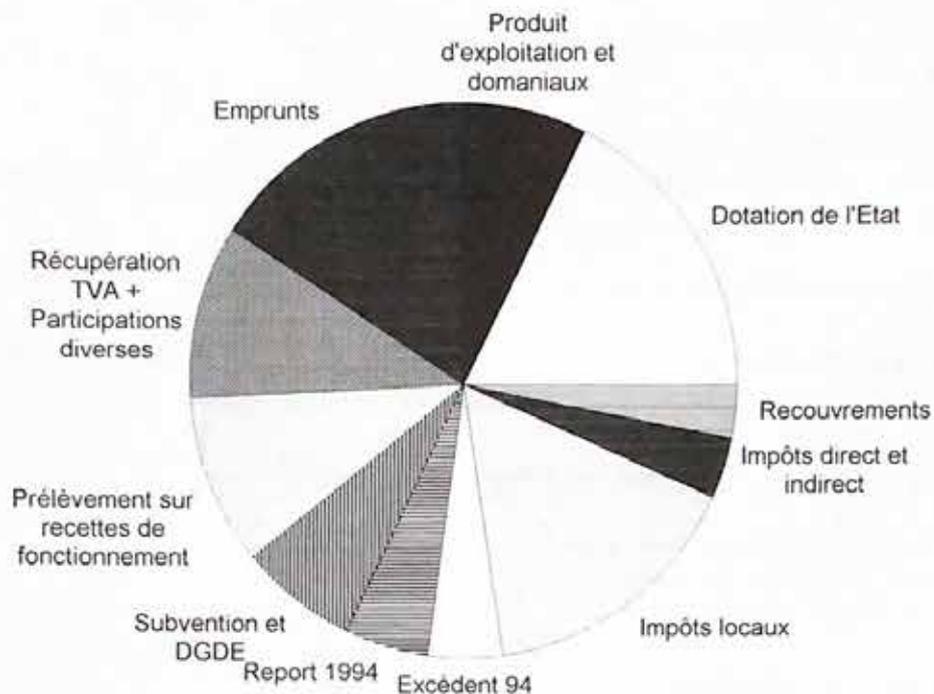
REDEVANCE ORDURES MENAGERES:

Pour un ménage	300 F
Par personne composant le foyer	50 F
Location de la poubelle	30 F

Poubelles commerciales :

- Poubelle de 240 l	400 F
- Poubelle de 120 l	300 F

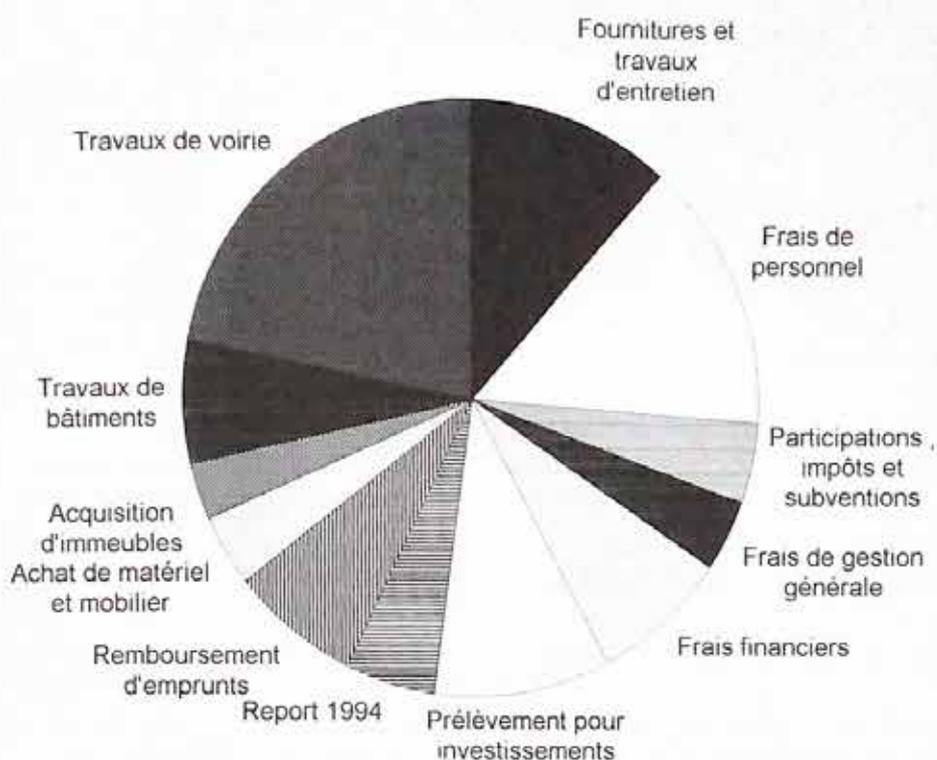
BUDGET 1995 : RECETTES



SECTION FONCTIONNEMENT	3 820 252 F	
Produit d'exploitation et domaniaux	533 000 F	7,29%
Dotation de l'Etat	1 311 144 F	17,94%
Recouvrements	208 326 F	2,85%
Impôts direct et indirect	281 338 F	3,85%
Impôts locaux	1 160 434 F	15,88%
Excédent 94	326 010 F	4,46%

SECTION INVESTISSEMENT	3 488 065 F	
Report 1994	373 569 F	5,11%
Subvention et DGDE	514 770 F	7,04%
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	730 928 F	10,00%
Récupération TVA + Participations diverses	724 517 F	9,91%
Emprunts	1 144 281 F	15,66%

BUDGET 1995 : DEPENSES



SECTION FONCTIONNEMENT	3 820 252 F	
Fournitures et travaux d'entretien	844 290 F	11,55%
Frais de personnel	1 082 988 F	14,82%
Participations, impôts et subventions	313 000 F	4,28%
Frais de gestion générale	284 500 F	3,89%
Frais financiers	564 546 F	7,72%
Prélèvement pour investissements	730 928 F	10,00%

SECTION INVESTISSEMENT	3 488 065 F	
Report 1994	373 569 F	5,11%
Remboursement d'emprunts	528 058 F	7,23%
Achat de matériel et mobilier	273 180 F	3,74%
Acquisition d'immeubles	240 073 F	3,28%
Travaux de bâtiments	481 124 F	6,58%
Travaux de voirie	1 592 061 F	21,78%

NOS ECOLES

La commission des écoles a visité l'ensemble du groupe scolaire en septembre 1995, à savoir l'école primaire, l'école maternelle et les logements.

Dans son rapport elle met en évidence la nécessité d'effectuer certains gros travaux.

1) L'ENTRETIEN DES BATIMENTS:

Les propositions de la commission ont amené le conseil municipal à prendre en compte progressivement, la rénovation du groupe scolaire.

1) L'école primaire et les logements:

On peut notamment citer:

- Les toitures couvertes en éternit qui présentent de nombreux points d'infiltration d'eau de pluie
- Les menuiseries extérieures des logements des instituteurs et des 3 salles de classe attenantes qui sont en mauvais état.
- Le crépi des façades qui devrait être refait en partie
- Le chauffage de l'ensemble qui n'est plus adapté et qui devrait être rénové.

2) L'école maternelle:

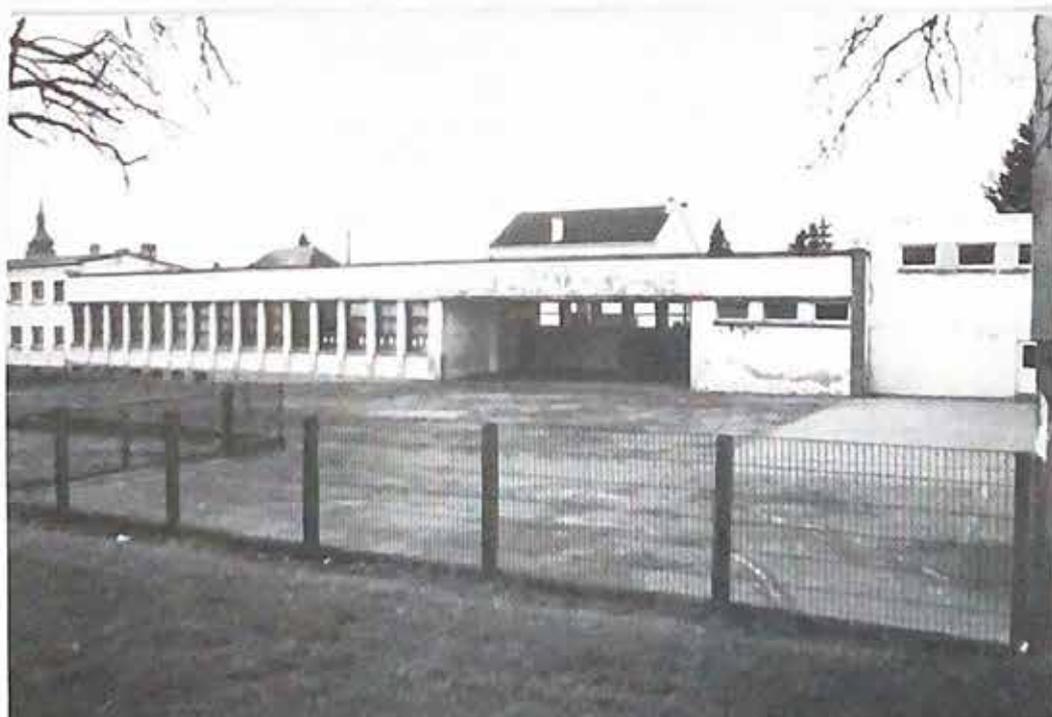
Le problème majeur concerne l'étanchéité de la toiture.

Certains travaux sont déjà terminés. Il s'agit de la réparation de la toiture terrasse de l'école primaire.

3) Les réalisations à venir:

Il s'agira tout d'abord en première urgence:

- De remplacer la chaudière au coke qui alimente les logements et les 3 salles de classe attenantes par 2 chaudières au fioul chauffant individuellement chaque partie.
- De mettre l'ensemble de l'installation en conformité.



En deuxième urgence il est prévu:

- De refaire à neuf la couverture, la zinguerie et l'étanchéité des toitures des écoles primaire et maternelle ainsi que celles des logements.
- De remplacer les fenêtres des logements et des 3 salles de classe.
- De remettre à neuf l'enduit des façades.

Le devis descriptif et estimatif des travaux établi par M. SCHALLHAMMER Bernard se monte à 1 063 805 F TTC

Le conseil municipal a sollicité la subvention du Département pour ces travaux.

II) PROJETS PEDAGOGIQUES

1) Les projets d'école:

a) Ecole maternelle:

Le nouveau projet d'école s'intitule " **Du parler au lire** " Il s'étalera sur la période 1995/96 et 1997/98

Le Conseil d'école qui en a pris connaissance, l'a approuvé

Ce projet se propose d'améliorer chez nos élèves l'expression orale, la lecture, la socialisation et de développer la mémoire.

Cette mise en place nécessitera un aménagement matériel d'une salle de classe disponible et sa transformation en bibliothèque.

Action Educative Innovante (bois et technologie): (A.E.I.)

Dans le cadre de cette action, l'école maternelle a organisé plusieurs sorties en forêt et les enfants visiteront l'atelier de la S.E.S. de Farébersviller -section bois - qui réalise actuellement le mobilier destiné aux deux classes.

b) Ecole primaire:

Action Educative Innovante: (A.E.I.)

Dans le cadre de cette action, il y a projet d'aménagement d'une salle de musique. L'Education Nationale a accordé une subvention de 7 000 F pour l'achat de matériel pédagogique. Un intervenant extérieur Mr TARASCHINI animera 3 séances (les 8.12.95 - 28.05.96 - 20.12.96)



LA CHORALE PAROISSIALE

Résolument tournée vers l'avenir, avec 35 actifs et une moyenne d'âge de 34 ans, la chorale paroissiale **situe ses interventions musicales dans le cadre du projet liturgique de l'église.**

Elle est **présente** aux célébrations dominicales, aux mariages, aux enterrements, aux célébrations mariales, chaque fois que le prêtre le souhaite. **Présente** au 11 novembre et à la Ste Cécile, à la Ste Barbe, aux manifestations avec les autres chœurs de l'archiprêtré, lors des animations liturgiques des jeunes de la chorale ou du collège et des écoles primaires. **Présente** aussi, et dès le début, à la fête des personnes âgées,

Toutes ces interventions sont préparées lors des **répétitions du vendredi soir (19h30 --21h30)**. Ces réunions sont très importantes, nous y apprenons et revisons avec entrain tout notre répertoire.

Bienvenue aux bonnes volontés.



NOEL 1995:

**la chorale paroissiale avec les jeunes chanteurs
du collège et des écoles primaires.**

TRAVAUX

ETANG

Les travaux d'aménagement de l'étang dont le financement vous avait été présenté au bulletin de 1993 ont été réalisés en 1995. Les caractéristiques de cet étang sont :

Superficie : 3,34 ha.

Longueur : 270 m.

Largeur moyenne : 125 m.

Profondeur à l'amont : 1,89 m , à la digue : 3 m.

Volume d'eau : 75 970 m³. Il sera alimenté par un bassin versant de 80 ha comprenant 2 sources de débit faible .

Cet étang sera exclusivement réservé à la pêche , et la commune a déjà fait un premier alevinage cette année.

Les abords de cet étang : construction d'un chemin de ronde, aménagement d'un parc de stationnement et d'une aire de loisirs en schiste rouge seront réalisés ultérieurement.



BATIMENTS

Les travaux de rénovation de la Mairie, adjugés en 1993, ont été achevés en 1994. Une page photo du présent bulletin est consacrée à cette réalisation.

La commune a également commencé à restaurer l'ancien bâtiment COOP sis au 63 Rue principale. Une salle servant de foyer des jeunes et des sanitaires ont été aménagés.

Le bâtiment KIPPER sis au 61 Rue principale a été acheté pour une somme de 370 000 F

VOIRIE

L'extension de la rue des champs a été réalisée sur une longueur d'environ 80 m. Elle a été adjudgée à l'entreprise KLEIN Guy pour un montant de 162 321,57 F



Le lotissement communal du " Hessert " est à présent entièrement achevé. La dernière phase consistait en l'aménagement de la voirie définitive. Elle a été réalisée en 1995. A la demande des riverains, la commune a aménagé un ralentisseur.



Département de la Moselle a pris en charge la démolition et la reconstruction du mur de clôture situé le long de la RD 910 au droit de la propriété THILL. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise MULLER pour un montant de 557 673,-F.



DIVERS

Un 3ième conteneur à verre a été acheté. Tous ces conteneurs ont été regroupés devant le terrain de football.



L' éclairage public a encore été amélioré grâce à l'achat de nouvelles lampes au Sodium.

La modernisation de l'éclairage de Noël est poursuivie avec l'achat de 4 nouveaux motifs.

La décharge publique est fermée depuis le 1 décembre 1995. Un ramassage sera mis en place en janvier 1996.

OBJETS ENCOMBRANTS

Depuis que la décharge est fermée, nous constatons que celle-ci est restée propre. Nous vous remercions pour votre civisme et nous vous donnons ci-dessous les nouvelles modalités de ramassage des objets encombrants pour 1996

A partir de 1996 la collecte des objets encombrants sera effectuée par l'entreprise KRAEMER Environnement, le **dernier lundi de chaque mois**, tôt le matin. Il est donc recommandé de sortir vos objets encombrants la veille.

SONT COMPRIS DANS LA DENOMINATION D'OBJETS ENCOMBRANTS:

- Tous objets étant à l'intérieur de la maison tels que, réfrigérateur, télévision, radiateurs, matelas, sommier, machine à laverLes cuisinières lourdes, grillages, antennes de télévision, devront être mis en pièces de façon à ce que le personnel puisse aisément les charger.

- Fils de fer barbelés, souches d'arbres. Tous les fûts, quelle que soit leur taille, doivent être ouverts et nettoyés avant d'être jetés.

NE SONT PAS COMPRIS DANS LA DENOMINATION D'OBJETS ENCOMBRANTS:

- Les pneus, batteries, toutes pièces automobiles.

- Les déblais, gravats, décombres et débris provenant des travaux publics ou particuliers

Jusque fin juin, les cumulus seront exceptionnellement pris en compte dans la dénomination des objets encombrants à condition qu'ils puissent être chargés par l'équipe de collecte.

SI UN CHANGEMENT DEVAIT SE PRODUIRE DANS CETTE REGLEMENTATION, LA MUNICIPALITE VOUS EN TIENDRAIT INFORME.



La décharge étant fermée, celle-ci est régulièrement surveillée par l'ouvrier communal. Tout contrevenant risque une contravention

LE FORAGE DU JOHANNISWEILER:

La société ENRON-EXPLORATION France S.A. a effectué en 1993 un forage d'exploration pour la recherche de méthane contenu dans les couches carbonifères du Bassin Houiller vosgien (voir DIEBLING-Infos n°2). Ces travaux ont été interrompus en 1994 et 1995 mais le projet n'est pas abandonné.

La société ENRON a procédé à la réfection complète de la route depuis la sortie du village jusqu'à la plate-forme de forage. Pour les dégâts causés dans le village, elle a versé à la commune la somme de 80 000 F (l'estimation des dégâts a été faite par la D.D.E.)

Il s'est avéré que la mise en production de ce forage nécessite un pompage des eaux contenues dans les terrains houillers (Westphalien carbonifère). Le gaz sera alors séparé de l'eau par des installations de surface. Compte tenu du débit du rejet d'eau envisagé (2500 m³/j) et de la qualité physico-chimique des eaux recueillies, ces dernières ne peuvent être rejetées directement dans le milieu naturel. Une solution consisterait à réinjecter ces eaux dans les zones à perte totale du "Bundsandstein " et du " Permien " en utilisant le forage existant et abandonné par "ESSO-REP" et situé à quelques centaines de mètres à l'Est du forage ENRON. La société ENRON, si elle obtient les autorisations nécessaires projette de réaliser un essai de production pendant une durée de 12 mois.

Il sera procédé au titre de la loi sur l'eau à une enquête publique dans les communes de FARSCHVILLER, TENTEILING, DIEBLING, LOUPERSHOUSE et THEDING en vue d'autoriser la société ENRON à réinjecter l'eau du forage de Diebling dans la nappe des grès vosgiens. Cette enquête se déroulera du 8 janvier au 8 février 1996 inclus. Le Commissaire enquêteur siègera en mairie de Diebling le jeudi 11 janvier 1996 de 17 h. à 19 h. Le dossier établi par ENRON est déposé en mairie où il peut être consulté.



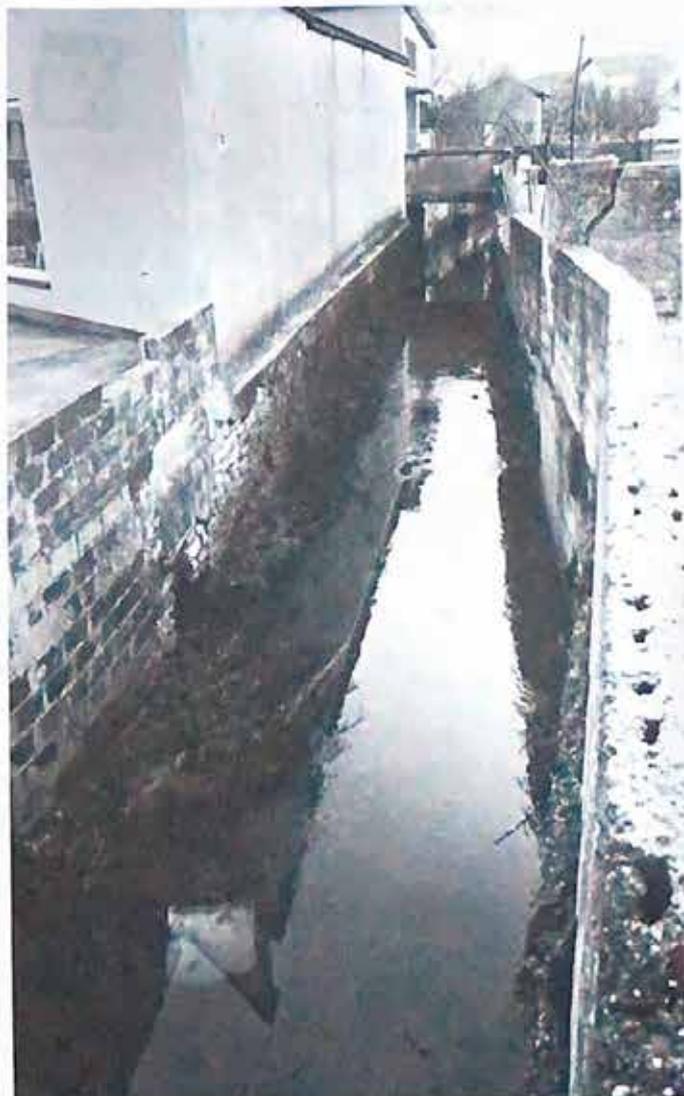
LE STRICHBACH

Environnement et problèmes annexes

A) Le Strichbach est le seul cours d'eau digne de ce nom qui traverse la commune de part et d'autre. Venant de Thédling, il traverse le territoire de Tenteling-Ebring et après avoir été grossi par le "Tentelinger-Graben" il se dirige vers Metzing, Hundling, Ippling pour se jeter dans la Sarre à Welferding.

Jusque dans les années 60, le Strichbach était un ruisseau relativement propre. Mais la consommation d'eau par tête d'habitant augmenta sensiblement et le "tout à l'égout" s'imposa inévitablement. La construction d'un "collecteur" pour les eaux usées, afin de ne plus tolérer qu'elles se déversent dans le lit du ruisseau, s'avéra nécessaire, mais à l'heure actuelle, une trop grande quantité d'eau usée, par suite de la vétusté du réseau d'assainissement continue à couler dans le Strichbach. La faune et la flore en subissent les conséquences, chacun a pu s'en rendre compte et les riverains plus que tout autre. En été, quand le débit est faible, le Strichbach lui-même, prend des allures d'égout, aux odeurs nauséabondes.

En aval de la rue du pont, le lit de la rivière est pris dans un "goulet" d'étranglement, ce qui fait qu'en cas de fortes pluies, le niveau de l'eau monte très rapidement.



Une autre constatation est frappante : le niveau de l'eau monte de plus en plus vite et de plus en plus rapidement par période de fortes pluies. Les anciens disent que ce phénomène se produisait déjà dans le temps mais moins rapidement et moins intensément.

Il semblerait qu'il faille chercher une des raisons de ces " crues subites" dans le fait que les zones naturelles de part et d'autre du cours d'eau, à partir de son entrée sur le territoire communal, et qui servaient de bassin de rétention, ont été remblayées récemment de sorte qu'à présent, l'eau s'écoule plus rapidement d'une part et le niveau monte plus vite d'autre part.

En aval du pont de la "rue du Pont", le lit du ruisseau est passablement obstrué (arbres, arbustes etc..) en maints endroits et l'eau a du mal à trouver son chemin dans ce "goulet" produisant un effet d'entonnoir, d'où risque de possibles inondations.

En bas de la "rue de l'Abreuvoir" une passerelle dont le socle est constitué par deux buses de 800 mm de diamètre enjambe le ruisseau. Au moment des crues, il suffit de quelques branchages pour transformer cette passerelle en barrage, d'où une autre raison possible d'inondation.



En bas de la rue de l'abreuvoir, la passerelle avec ses deux buses de 800 m/m de diamètre.

On voit qu'à cet endroit, la rivière est obstruée par les arbustes et autres déchets

Pour toutes ces raisons, il paraît à présent indispensable d'entreprendre le curage du ruisseau. D'après le Code Rural (art.114) c'est aux riverains, chacun sur la partie lui incombant, à faire ou à faire faire ce travail. Une action sera entreprise dans les mois à venir.

LE SYNDICAT DU STRICHBACH

Ce syndicat regroupe les communes de TENTEING-EBRING, DIEBLING, METZING, HUNDLING, NOUSSEVILLER-CADENBRONN et IPPLING.

Une des fonctions de ce syndicat est de veiller et de tout faire pour assainir la vallée du Strichbach.

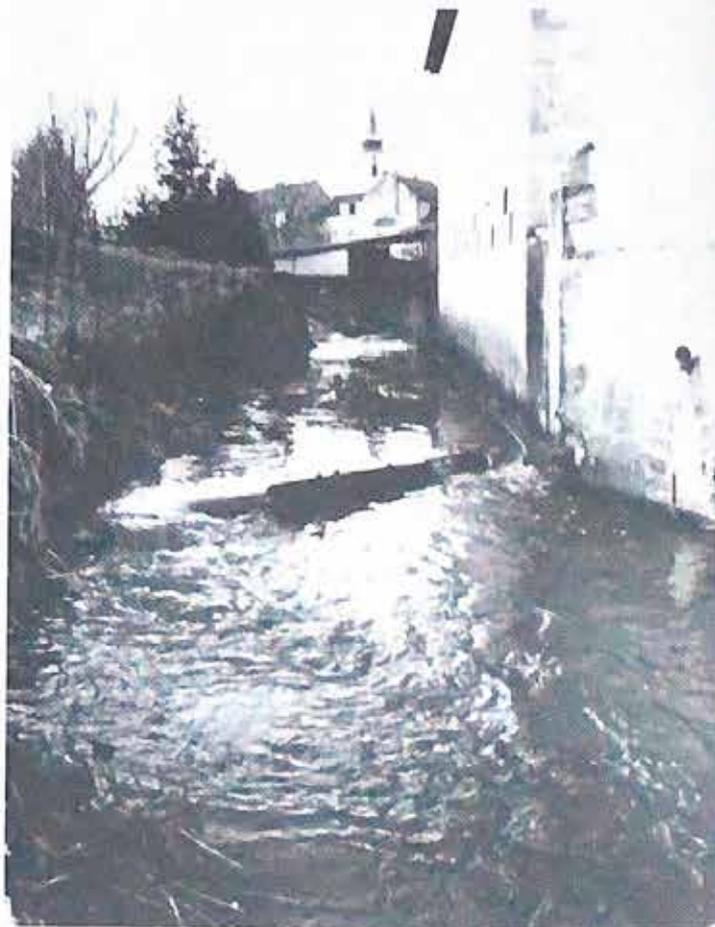
Dans un premier temps, il a paré au plus urgent, en posant en effet un collecteur des eaux usées depuis Tenteling jusqu'à Ippling. Hélas, après cette dernière commune, les eaux usées se déversent, comme par le passé, dans le Strichbach.

Il reste donc dans un deuxième temps, d'abord à mettre l'ensemble du réseau existant en conformité, afin d'en éliminer les eaux claires et alors seulement de construire la station d'épuration projetée.

Pour conclure, il faut agir dans deux directions si l'on veut améliorer notre environnement et limiter la fréquence des inondations:

- Encourager le syndicat du Strichbach pour qu'il accélère la mise en conformité des réseaux et la construction de la station d'épuration.
- Agir au sein du conseil municipal pour que le curage du Strichbach soit entrepris dans les meilleurs délais.

Cette photo prise en amont de la rue de l'abreuvoir montre que la rivière a besoin d'un curage



DIEBLING

VUES DE LA FOULE
MASSEE DEVANT LE
MONUMENT AUX MORTS



Dimanche 4 decembre 1994

**COMMÉMORATION
DU CINQUANTENAIRE
DE LA LIBÉRATION**

UNE AMITIE QUI GAGNE DU TERRAIN

LA VISITE DES CHARENTAIS

Les vétérans de l'équipe de football et l'harmonie municipale de Diebling étaient en visite à Nercillac (Charente) en 1994 pendant le week-end de l'Ascension, et ceci à l'initiative des deux frères JUNG, Jean domicilié à DIEBLING et Joël domicilié à NERCILLAC.

Les Charentais nous ont donc rendu la pareille et l'équipe de football des vétérans de Nercillac accompagnée par le Maire et une délégation du conseil municipal nous a fait l'amitié de passer 3 jours à Diebling et dans la région. Ils ont visité Strasbourg et la cristallerie de Saint Louis puis le samedi 29 avril 1995 ils ont été accueillis officiellement par la municipalité.



Après la réception en mairie et la visite guidée du village, la municipalité a offert l'apéritif au Mille-Club.

L'après-midi un match de football a opposé les deux équipes et la journée s'est terminée par un repas dansant. La soirée a été très animée et s'est malheureusement terminée trop tôt tellement l'ambiance était chaleureuse.

Chacun s'est séparé avec regret mais en se donnant rendez-vous une prochaine fois à Nercillac.



UNE SALLE POUR LES JEUNES

répondre à la demande pressante des jeunes de la commune qui désiraient disposer d'un lieu où ils pourraient se retrouver, la municipalité a décidé de leur aménager une salle dans les bâtiments lui appartenant. Le choix s'est porté sur l'ancienne étable de la maison COOP. Les travaux d'aménagement d'un montant de 375 350 F ont été subventionnés par l'Etat au titre D.G.E. 2ème part au taux de 35%.

Les travaux ont débuté en janvier pour s'achever fin mai 1995

Cette salle, qui se veut être un lieu de rencontre convivial pour les jeunes adolescents de Doubling a été mise à leur disposition à partir du 16 août 1995. Elle est équipée d'une chaîne hifi, d'un baby-foot, d'une table de ping-pong et de jeux de société qui leur permettent de s'y distraire pendant les jours et heures d'ouverture.

A savoir:

- Mercredi de 14 h à 19 h en période scolaire
de 14 h à 22 h en période de vacances

- Vendredi de 14 h à 22 h

- Samedi de 14 h à 22 h

Il est prévu de compléter l'équipement de la salle par l'achat d'un second baby-foot ainsi que de tables et de chaises.

Rappel d'un point important du règlement intérieur:

***IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER ET DE CONSOMMER
DES BOISSONS ALCOOLISEES A L'INTERIEUR DE LA SALLE***



1995:UNE ANNEE FASTE POUR LE C.S. DIEBLING

Créé le 1^{er} juillet 1955,le C.S. DIEBLING a fêté en 1995 son 40^{ème} anniversaire. Il a connu des hauts et des bas,mais,qui ne se souvient de ces saisons glorieuses des années 70 où le C.S.D. faisait partie de l'élite du football du Bassin Houiller.

Puis ce fut le déclin et les années noires ,avec la descente jusqu'en 2^{ème} division de district où il resta englué durant 8 longues saisons jusqu'à ce mois de mai 1995 qui vit son accession en promotion de première division.

L'équipe réserve pour ne pas être en reste, monta elle aussi en division supérieure c'est à dire en 2^{ème} division de district.

Les jeunes pousses imitèrent leurs aînés et obtinrent également des résultats très encourageants

Durant les 10 dernières années un travail en profondeur a été entrepris au sein du club afin de lui donner des structures solides. De nombreux bénévoles y ont mis tout leur coeur et toute leur ardeur afin d'essayer de redonner au C.S Diebling son lustre d'antan.

Les résultats de ce travail se font sentir petit à petit et le club peut aujourd'hui faire état de 156 licenciés dont une grande majorité de jeunes répartis en 9 équipes encadrées par un comité de 18 personnes



LES FORMATIONS DU C.S. DIEBLING

- 2 équipes de débutants à 5
- 2 équipes de poussins à 7
- 1 équipe de pupilles à 11
- 1 équipe de minimes à 11
- 1 équipe de cadets
- 2 équipes séniors A et B.

LES RAVAGES DE L'ORAGE

Le mardi 22 juillet vers midi un orage d'une violence inouïe éclata. Il fit subitement tellement sombre que l'éclairage public s'alluma. Des rafales de vent approchant les 140 km/h balayèrent tout sur leur passage. Des pluies d'eau accompagnées de grêlons s'abattirent sur notre région. En moins de très peu de temps, le réseau d'assainissement qui d'ordinaire évacue bien les eaux pluviales, fut saturé et bientôt les rues se transformèrent en torrents.



De nombreuses caves furent inondées, des arbres furent déracinés, des volets ou des façades à revêtement plastifié furent troués par les grêlons. Dans la forêt communale on évalua à près de 1 500 m³ le volume de bois tombé à terre en quelques instants. Le Chataignier plus que centenaire, qui s'élevait fièrement dans la montée du "Johannisweiler" fut déraciné, mais épargna dans sa chute l'ancien calvaire, à ses pieds. L'église et la grotte de Lourdes subirent également quelques dégâts.



Suite à toute cette série de dégâts, la Commune sollicita "la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur son territoire", elle obtint satisfaction en date du 15 octobre 1995 par sa publication au Journal Officiel. Ce qui permet, dit-on, un règlement plus rapide des sinistres.

TICKET SPORT

Pour la deuxième année consécutive, la commune a mis en place cet été du 17 juillet au 12 août 95, une animation sportive " LE TICKET SPORT " à l'initiative de la Direction départementale de la JEUNESSE et des SPORTS et qui s'adresse aux jeunes de 9 à 15 ans du village. Comme l'année précédente, cette opération a remporté un franc succès auprès des jeunes et des parents, puisque 53 enfants ont participé à cette animation en juillet et 64 en août.

L'encadrement et l'animation ont été assurés par 8 jeunes adolescents de la commune qui ont ainsi pu meubler utilement leurs vacances.

De nombreuses activités ont été proposées aux enfants. Ceux-ci ont ainsi pu, à leur choix, pratiquer le tennis, le cyclisme, le ping-pong, le handball, le volley ball, le basket ball, le football ou encore la natation à la piscine de Forbach. Mais les sorties aux clubs hippiques du Mondragon de FORBACH et de SARREGUEMINES ont remporté un franc succès. Elles ont permis à la plupart d'entre eux d'avoir un premier contact avec leur ami le cheval.

Plusieurs associations locales ont apporté leur aide à la réalisation de ce projet, soit en participant bénévolement à l'encadrement soit en prêtant du matériel.

Un tel projet amène bien sûr des dépenses assez conséquentes qui portent notamment sur:

- Les rémunérations des animateurs
- Les déplacements en bus
- Les entrées (piscine, site archéologique de Bliesbruck)
- La réservation des chevaux et des poneys
- L'achat de petit matériel

Le coût global de l'opération s'est élevé à 33 360,00 F

La subvention allouée à la commune par Jeunesse et Sports s'est élevée à 10 000,00 F

La participation des parents a été fixée à 30 F par enfant et par semaine soit 3 510,00 F

La participation effective de la commune s'est donc élevée à 19 850,00 F

Devant le succès remporté par cette action, la municipalité envisage de la reconduire en 1996 en essayant de l'améliorer et de proposer de nouvelles activités.



L'ECOLE DE DESSIN DU MOULIN DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

L'
Mo
A
gr
to
C
P
fr
E

de dessin et de peinture du MOULIN " a vu le jour en 1991. Elle est dirigée et animée par Peter MUSSLE, peintre-illustrateur, diplômé des Beaux - Arts de METZ et de NANCY. Dès son installation elle s'installa d'abord dans une salle de la Mairie de TENDELING, elle connut bien vite un succès, de sorte qu'il fallut bientôt chercher un autre local pour accueillir les élèves, venus de toute la région.

Début du mois d'août 1995, que des travaux de mise en conformité d'un local, sis au 4 Rue du Diebling, commencèrent et ne se terminèrent qu'au mois de septembre. Les premiers élèves furent accueillis dès la rentrée et le local fut officiellement inauguré le Dimanche de la " KIRB " de Ten- deling, en présence des élus locaux et de nombreux visiteurs.



Dans le hall d'entrée, une admirable rétrospective de l'oeuvre de Monsieur Peter MUSSLE, vous invite à mieux connaître et apprécier les talents artistiques de l'auteur.

Les cours sont dispensés durant 3 trimestres par an et pendant 3 ans. Ils ont lieu tous les jours de la semaine en soirée.

Des cours comme ceux de DIEBLING fonctionnent également à MORHANGE, à PHALSBOURG et à SARREBOURG.

A partir de 1996, Monsieur MUSSLE projette de dispenser son enseignement dans différentes " maisons du 3ème âge " des environs et dès le mois de janvier 1996, des cours de sculpture et d'aérogaphie s'ajouteront à ceux de dessin et de peinture.



JOHANNISWEILER

A DIEBLING, chacun, jeune ou vieux, agriculteur ou ouvrier, a entendu parler du " G'hannsviller ". Les plus anciens s'en souviennent pour y avoir cultivé des champs, les plus jeunes ne connaissent ce lieu-dit, que pour y avoir vu s'élever, à deux reprises, des tours de forage.

Par un chemin rural, partiellement macadamisé, situé à la sortie sud-ouest du village et menant à FARSCHVILLER, on atteint après environ 1 km, un endroit en pente assez raide menant à un plateau, coupé sur la droite par un vallon. De grands troupeaux paissent dans des parcs à perte de vue ; c'est le lieu-dit "G'hannsviller ", c'est son histoire, étalée sur près de quatre siècles, que je me propose de vous conter.

Si par hasard vous vous promenez par là au moment de la fonte des neiges par exemple, quand le relief apparaît plus nettement, vous serez frappés de voir apparaître des parcelles régulières, de même surface, creusées par des sillons de séparation, ce sont les vestiges d'une époque révolue mais particulièrement importante pour des générations de Dieblingeois.

Les parcs actuels en effet n'ont pas toujours existé ; autrefois c'étaient des champs cultivés, qui n'ont d'ailleurs pas fait partie du ban communal de DIEBLING au début.

Ce canton, connu dans la langue populaire sous la dénomination de " G'hannsviller " tire en réalité son origine de " Johannes (is) = Jean " et de " villa (ae) = ferme, métairie, hameau " soit en langage contemporain " un hameau dédié à Saint Jean " qui au cours du temps a donné " Johannsviller ou Johannisviller ou Johannisweiler " sur les documents écrits.

A la fin du XVIII^{ème} siècle (à l'époque de la Révolution Française) il y existait encore un corps de ferme sur la partie cédée à la commune de FARSCHVILLER qui fut abandonné et est tombé en ruines ne laissant subsister au début du XX^{ème} siècle qu'un amoncellement de pierres. L'Abbé J. BASSOMPIERRE, curé de DIEBLING de 1779 à 1800 et après lui l'Abbé TOUBA (1908) et encore J.OSWALD (1935) affirment en se basant d'ailleurs sur les mêmes archives du premier nommé, que la ferme dite de " Johannisweilerhof " était habitée entre 1780 et 1800, par un anabaptiste, qui sans être catholique, y cachait des prêtres réfractaires, non jureurs pourchassés par les gendarmes révolutionnaires. Ce fut l'un des derniers à y demeurer ; il exploitait pour le compte des propriétaires, les seigneurs de PUTTELANGE, les terres arables, les prés et les bois d'alentour (Brunholtz sur le territoire de FARSCHVILLER).

Par héritage les Comtes rhingravs de STEIN, Comtes de D'HAUN de KYRRBURG et de SALM, seigneurs de FENETRANGE et de PUTTELANGE, possédaient des biens à " Johannisweiler " et ce depuis des siècles, disaient-ils.

Le hameau proprement dit a dû disparaître au cours du XVI^{ème} siècle. Pourquoi ? On l'ignore. Mais les raisons sont connues : misère, famine, épidémies, guerres. Les seigneurs de PUTTELANGE, toujours à court d'argent, prirent alors la décision de louer leurs terres à l'abandon à " Johannisweiler " à la communauté des habitants de DIEBLING, qui en devenaient les usufruitiers, les tenanciers, mais ce n'était pas sans contre-partie.

En 1619, donc déjà avant la Guerre de Trente Ans, ils avaient

partagé dans la partie réservée aux Dieblingeois, les terres et les prés en 36 " lots " (probablement parce qu'il existait alors à DIEBLING, 36 foyers), en dédommagement de leur jouissance, la communauté était tenue de verser annuellement aux propriétaires 36 muids de céréales (moitié en blé, moitié en avoine et un cochon gras.) Il est dit dans le contrat passé devant notaire : "...36 Malder Frucht und ein Mastschwein..." Le muid valait 170 kg. L'autre partie de " Johannisweiler " formait autour de la ferme un ensemble de champs, de prés et de bois donnés en fermage à un seul métayer. Ces terrains-là revinrent plus tard à la Commune de FAR-SCHVILLER.

Mais de grands malheurs allaient s'abattre sur notre région : La Guerre de Trente Ans, plus particulièrement encore l'année 1632 et 1648. Suite aux massacres, aux tortures, aux maladies, à la famine, aux expatriements volontaires, à une augmentation sans précédent de la mortalité, il ne restait que quatre habitants à DIEBLING en 1650 .

Mais comme toujours après de grands malheurs, la population augmenta assez rapidement du fait du retour de ceux qui avaient réussi à fuir au LUXEMBOURG, en RHENANIE, dans le PALATINAT, suite aussi à une natalité retrouvée et à l'apport d'étrangers non autochtones. Si bien qu'en 1686, messire Jean Philippe, comte de PUTTELANGE, fit effectuer des travaux d'arpentage de ses biens, sis à " Johannisweiler " car les habitants de DIEBLING rechignaient de plus en plus à se plier aux conventions de 1619, estimant que la redevance fixée alors, était exorbitante à présent, vu le petit nombre d'habitants, et en 1700, on en vint au procès, puisque aucun compromis n'était possible.

Il est bon de préciser qu'au vu des renseignements en notre possession, on peut admettre que les " quotas " fixés en 1619, étaient sûrement en rapport avec le nombre de foyers composant la communauté, mais, comme celle-ci avait considérablement diminué pour faits de guerre, sans que les redevances diminuassent en rapport, la part supportée par chacun à présent, devenait très lourde et cinquante ans après la fin de la Guerre de Trente Ans (1618-1648), la communauté de DIEBLING n'arrivait toujours pas à verser ce qu'on exigeait d'elle.

Au procès, présidé par le " tabellion général de Lorraine, au Tribunal de SARREGUEMINES ", " la communauté était représentée par Hans Dietrich FRANK, l'aîné, maire," et la seigneurie avait délégué " le respectable Hans Adam BREM, trésorier du comte de PUTTELANGE " .

Deux clauses sont à relever dans la sentence :

"...Au cas où le nombre d'habitants viendrait à grandir, le nombre de muids à livrer sera augmenté proportionnellement sans pouvoir dépasser 36 muids.

Au cas où le nombre d'habitants viendrait à diminuer, la quantité de céréales à livrer diminuera en rapport..."

Quant à la livraison annuelle d'un porc gras, celle-ci sera remplacée par le paiement en contre-valeur de la somme de quatre thalers 1/2 (cotation de NANCY).

Les deux partis respectèrent tant bien que mal les clauses définies jusqu'en 1768. Cette année-là des divergences apparurent au sein même de la population au sujet du " G'hannsviller ". En effet durant ce laps de temps de près de 3/4 de siècle, la population de DIEBLING avait nettement augmenté cette fois et ceux qui n'avaient pas droit à une parcelle au " G'hannsviller " (partisans d'un nouveau partage) jalousaient ceux qui étaient en possession d'un

tel lot, (partisans du statu quo). Comme aucune entente entre les deux conceptions n'était possible, on résolut d'aller en justice une nouvelle fois.

Dans un premier temps celle-ci laissa le choix aux habitants soit de garder le tout en l'état, soit de partager le tout en autant de lots que de foyers. Lors de la réunion de l'ensemble de la population, par vote secret, une majorité de 52 chefs de famille, fut d'avis de laisser les biens à la communauté, 17 par contre estimèrent que la totalité devait être partagée en portions égales au profit de tous et pas seulement des " 36 privilégiés ". Une clause nouvelle fut introduite, dans un second temps, à savoir que " les biens situés à " JOHANNISWEILER " seraient mis aux enchères à l'extinction des feux en un seul lot, avec un bail de neuf ans, renouvelable, avec pour l'adjudicataire l'obligation en sus, de continuer à verser à la châtellenie de PUTTELANGE "...36 muids (quartes) de bled, autant d'avoine, livrables à la Saint Martin d'hyver de chaque année ".

Ainsi donc la répartition des lots resta ce qu'elle avait toujours été et pour la forme Christophe HECTOR, " manouvrier à DIEBLING " devint le premier acquéreur mais il lui en coûta 378 livres annuellement, en réalité il n'était qu'un prête-nom puisque les autres 35 titulaires de lots se portèrent caution. L'adjudication sous cette forme était bénéfique pour toute la communauté, dont quelques représentants tels le maire, le syndic et des échevins avaient à présent de l'argent à gérer pour le plus grand bien de tous. Sous cette forme, l'adjudication se répéta d'ailleurs en 1777 mais en 1786 déjà il s'avéra que le système mis en place n'était pas viable non plus.

Et probablement sous la pression de ceux ou de leurs descendants, lésés en 1768, on décida en assemblée générale, de partager effectivement l'ensemble des lots en parts égales à tous les demandeurs et pour ce faire on procéda au partage pour moitié des 36 lots existants pour en faire 72, on suppose que cela s'est passé ainsi, juste avant la Révolution Française, il est cependant étonnant que l'Abbé BASSOMPIERRE dans sa chronique n'en parle jamais, ou bien cette opération a eu lieu avant son arrivée (1779), ou bien après sa mort (1800). Ce qui est sûr par contre, c'est qu'on instaura à la même occasion un règlement d'affectation des lots devenus libres, suite au décès ou à l'abandon de la part du titulaire, encore appliqué jusqu'en 1929.

Un évènement imprévisible mais d'une importance capitale allait apporter une solution nouvelle et définitive, croyait-on, aux problèmes du " G'hannsviller " : La Révolution Française de 1789. L'Assemblée Nationale avait, en effet, aboli dans la nuit du 4 au 5 août 1789, tous les privilèges dont jouissaient la noblesse et dans une moindre mesure, le clergé : plus de corvées, plus de droit exclusif de chasse, plus de banalités (four, moulin, pressoir), plus de redevances pour les châtelains de PUTTELANGE, leurs biens sont déclarés " biens publics " si bien que depuis cette date, le " G'hannsviller " fait partie intégrante du ban communal de DIEBLING et est géré désormais par le Conseil Municipal élu, même si le Maire continue à être désigné par l'Administration.

Voici d'ailleurs un extrait du registre des décisions de ce même conseil :

"...Ce jour'hui, cinq mars mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxième de la République Française, une et indivisible :

Le Conseil général de la Commune de DIEBLING, réuni au lieu ordinaire de ses séances pour délibérer sur les biens dont les ha-

bits peuvent avoir été dépouillés par l'effet de la puissance féodale depuis 1669.

Considérant que lors du remembrement du ban de DIBLING, fait en 1688, le Prince de LOEWENSTEIN, VERTHEIM, représentant le Comte de D'HAUEN et autres co-seigneurs, ne possédaient aucun bien-fonds sur leur territoire ainsi que le constate le ban-rôle qui en a été rédigé alors et que pour celui fait en 1720, ils se trouvent propriétaires d'une grande quantité de terres, prés, jardins et enclos, sans savoir à quel titre ils l'ont acquis

- a arrêté qu'il serait présenté une pétition au département de la Moselle, à l'effet d'être autorisé à exiger du cy-devant Seigneur de DIBLING, la représentation des titres en vertu desquels ils possèdent les biens dont il s'agit sinon à ce qu'ils eussent à s'en dessaisir au profit de la Commune ".

Nicolas GRIMMER, greffier.

A la suite de cette pétition, signée par 56 chefs de famille et 9 croix (ceux qui ne savaient pas écrire) :

" Le citoyen SADLER, commissaire provisoire du Directoire exécutif pour l'administration du canton de PUTTELANGE, déclare que la Commune de DIEBLING est en droit de se faire réintégrer dans la propriété, la possession et la jouissance des biens dont elle a été injustement dépossédée par la puissance féodale de l'ancien régime tyrannique, conformément à la loi du 28 avril 1792."

Pendant près de 30 ans la question " Johannisweiler " semble donner satisfaction. Il existe une liste établie en date du 14 mars 1819 (qui ne serait que le renouvellement d'une autre liste plus ancienne, mais introuvable) donnant les noms des citoyens possédant un lot à " Johannisweiler " avec les surfaces respectives des terres arables et des prés. En date du 28 octobre 1819, le Conseil Municipal introduit suite à la forte demande de lots, un règlement nouveau concernant l'établissement de la liste des candidats à un lot.

- 1) Désormais les nouveaux chefs de famille, mariés dans la Commune ou dont les parents ont vécu dans la commune, paieront une cotisation de 6 F s'ils veulent figurer sur la liste d'attribution d'un lot.
- 2) Les jeunes ménages dont un seul est originaire de la Commune paieront 12 F.
- 3) Ceux dont aucun n'est originaire de la Commune paieront 24 F.
- 4) Tout candidat ne sera inscrit sur la liste, que quand il aura présenté la quittance délivrée par le percepteur, prouvant qu'il a bien réglé le montant exigé.

Il semble, là aussi, que le Conseil Municipal ait voulu établir une sélection par l'argent, de manière à dissuader ainsi, un trop grand afflux d'" étrangers ", attirés dans la commune suite aux avantages dont jouissaient les citoyens de DIEBLING.

Les plus anciens le comprennent aisément mais une telle conception prête à sourire, notamment parmi les jeunes lecteurs, c'est qu'ils n'ont nullement conscience de la valeur, que représentaient un lopin de terre, quelques ares de prés supplémentaires, à cette époque et durant bien des années encore.

Durant tout le XIX^{ème} siècle on fonctionnait selon le barème établi et selon les règles de priorité définies.

Puis en 1929, la zizanie régnait une nouvelle fois, toujours à propos de " Johannisweiler " et pour les mêmes raisons qu'en 1768 : l'augmentation de la population.

Le Conseil municipal d'alors décida en une seule séance de régler le problème à la manière des aïeux, 150 ans plus tôt : augmenter le nombre de lots en divisant les 72 lots existants de moitié pour en faire 144 à présent. C'était une décision responsable mais tous les demandeurs n'eurent pas satisfaction. Ceux-ci étaient au nombre de 175 et en 1935 ils étaient même 192.

En 1939 éclatait la Seconde Guerre Mondiale avec ses bouleversements économiques et sociologiques. Bien entendu au retour de la paix en 1945, chaque famille titulaire d'un lot au " G'hannsviller " continua dans un premier temps à le cultiver comme par le passé. Mais le départ d'un grand nombre de chefs de famille, de jeunes aussi pour la " Mine " fit que devenus ouvriers ou employés à présent, ils délaissèrent imperceptiblement la " culture ", prêtant leur lot à un voisin, à un ami, à un " cultivateur à plein temps " ou en le laissant carrément en friches. La demande diminua, pour la première fois il y avait assez de lots pour tous les demandeurs, seuls les paysans se plaignaient de l'exiguïté des lots.

Le 2 octobre 1960, le Conseil Municipal décida donc de remembrer les terres et près du " G'hannsviller " car plus de la moitié était en friche, des lots étaient incomplets, et des cultivateurs avaient déjà entrepris de leur propre initiative à ajouter des lots aux leurs, à rassembler des lots en surfaces plus grandes, plus en rapport avec la mécanisation agricole naissante ou avec les nouvelles incitations des chambres d'agriculture pour augmenter la production laitière, c'est ainsi que germa l'idée d'en faire des parcs à bestiaux.

Les lots seront désormais plus grands, ils auront 40 ares approximativement chacun, " ils seront cédés aux cultivateurs intéressés par tirage au sort et par ordre alphabétique, pour un prix de 8 F/ha l'an et pour une durée de 5 ans renouvelable " est-il dit dans la délibération. Les " mineurs-paysans " qui voudront continuer à cultiver des terres à fermage, pourront louer des parcelles plus petites, qui leur sont réservées.

En 1976, le Conseil Municipal décida d'indexer le prix de location sur le prix fermage officiel du quintal de blé, soit deux quintaux à l'hectare. Cette année-là, le prix fermage officiel était de 89 F le quintal. En 1988, il était de 124 F le quintal et en 1994 il était de 126 F le quintal.

En 1990, le Conseil Municipal décida également d'interdire désormais tout échange de terrain à l'amiable entre cultivateurs et stipula par ailleurs que dorénavant si l'un d'entre eux venait à cesser son activité, libérant le ou les lots loués, ceux-ci seront réaffectés par la commune suite à une adjudication publique aux enchères et au plus offrant, mais réservée uniquement aux Dieblingeois. Il fixe par ailleurs à 4 quintaux/ha la valeur de location des terres communales quelque-elles soient.

La situation du " G'hannsviller " paraît ainsi momentanément stabilisée sur le plan agricole et les recettes provenant de la location entrent dans le budget général et profitent ainsi à tous les habitants, de façon indirecte. Il est à espérer que des troupeaux de vaches puissent y paître encore longtemps, sans qu'on puisse d'ailleurs totalement exclure la possibilité d'y voir s'élever non seulement des tours de forage, mais des derricks productifs " d'or noir ".

Ceci est une autre histoire, encore à écrire ?

INAUGURATION DE LA MAIRIE

Le samedi 25 juin 1994 à 10 h 30, les nouveaux locaux de la Mairie ont été inaugurés en présence de :
Monsieur VARANGOT, Sous-Préfet de FORBACH,
Monsieur Pierre LANG, Député.
Monsieur Paul BLADT, Conseiller Général.



REMISE DE MEDAILLES:

Événement unique dans l'histoire de la commune, le jour de l'inauguration de la mairie, trois adjoints au maire se voient décerner des médailles régionale, départementale et communale.

Monsieur CONRAD Aloyse, médaille d'or pour 40 années de mandat électif

Monsieur KARP André, médaille de vermeil pour 30 années de mandat électif

Monsieur JACOB Alphonse, médaille d'argent pour 20 années de mandat électif



RENSEIGNEMENTS UTILES SERVICES

SERVICES MUNICIPAUX:

MAIRIE DE DIEBLING : 87 02 50 27 Fax : 87 02 44 37

⇒ BUREAU DE LA MAIRIE : ouvert du lundi au Vendredi de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h, sauf le mercredi de 10 h à 12 h

EMPLOI :

⇒ AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI :
87 29 33 00 à FORBACH

à FAR 3A, rue de la Loi (lundi au jeudi de 9 h à 12 h)

⇒ MISSION LOCALE DU BASSIN HOUILLER 16 - 25 ans
F. MERLEBACH : 87 81 00 07 - - FAR : 87 89 29 19
SARREGUEMINES : 87 95 72 74

SOCIAL :

⇒ ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR
Mme MATUSZEWI CMS 2, Rue Nationale FORBACH
87 87 63 33

⇒ AMAPA (Aide ménagère et soins à domicile)
contacter Mme SCHAEFFNER : 87 81 50 50

SANTE :

problèmes d'alcool :

⇒ "La Croix d' Or " 87 04 03 56 ou 87 89 20 32

⇒ " Alcooliques Anonymes " 87 87 20 10 (24 h sur 24 h)

⇒ C H S. DE SARREGUEMINES : 87 98 40 76

SIDA :

⇒ CENTRE DE DEPISTAGE (gratuit et anonyme)
C M S. 2, Rue Nationale FORBACH 87 87 33 33

⇒ SIDA INFO SERVICE : N° Vert 05 36 66 36

⇒ AIDES LORRAINE Minitel 3615 code AIDES

ENSEIGNEMENT :

⇒ CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION :
17, rue Poincaré Sarreguemines 87 98 20 81

AIDES HUMANITAIRES

⇒ EMMAUS - COMPAGNONS DU REMPART
Rue du Rempart FORBACH 87 85 31 25

⇒ LES RESTOS DU COEUR Foyer Paroissial
rue de l'Abbé heydel FREYMING - MERLEBACH

problèmes psychologiques ou psychiatriques :

ADULTES :

⇒ Centre Médico-Psychologique
12, Rue Jean Moulin PUTTELANGE aux LACS
87 09 45 20

ENFANTS :

Centre de Guidance 44, rue Nationale FORBACH
87 85 70 55

TOXICOMANIE

⇒ Centre Baudelaire - 46, rue Serpenoise METZ
87 76 97 32
Informations, soins et orientations

⇒ N° Vert : DROGUE INFO SERVICE
05 23 13 13